

DISCOURS DE S. EXC. MME ROSALYN HIGGINS, PRÉSIDENT DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE A L'OCCASION DE L'INAUGURATION D'UNE MOSAÏQUE, DON DE LA JORDANIE

Le 26 juin 2007

M. l'ambassadeur Al-Hassan,

M. Abu-Shattal,

M. Harahsheh,

M. Suliaman,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Cour, je vous remercie pour cette superbe mosaïque d'Al Khazneh («le Trésor»), don du Gouvernement jordanien commémorant la visite de LL. MM. le roi Abdullah II et la reine Rania, en octobre dernier.

Nous avons tous en mémoire la séance solennelle tenue en l'honneur de la visite de Leurs Majestés. Les juges de la Cour internationale, le corps diplomatique ainsi que les représentants des autorités néerlandaises et d'autres institutions internationales sises à La Haye s'étaient alors réunis dans la grande salle de justice afin d'y accueillir Leurs Majestés.

Ce fut là un événement marquant. Comme je l'avais déclaré dans mon discours, la présence de Leurs Majestés «témoigne de l'engagement de la Jordanie en faveur de la cause de la justice internationale et de la primauté du droit. Cette visite traduit également votre engagement personnel en faveur de la justice, de la liberté et de l'entente cordiale entre les nations.»

Cet engagement personnel s'est exprimé dans le discours remarquable prononcé par S. M. le roi Abdullah II, qui a rappelé à quel point nos efforts en faveur de «l'existence d'un ordre juridique international juste» étaient essentiels pour faire face aux «répercussions à l'échelle mondiale des conflits régionaux, [aux] effets à l'échelle de la planète des chocs et des tendances économiques, [à] la circulation des personnes et d'idées d'une région à l'autre [ainsi qu'au] caractère planétaire des problèmes environnementaux et des préoccupations en matière de santé». Le profond engagement de Sa Majesté pour la justice se traduit également au niveau national — ne vient-il pas de déclarer, ce mois-ci, que le développement de l'ordre judiciaire constituait l'une des priorités nationales essentielles de la Jordanie ainsi que «l'élément fondamental de l'affermissement des principes de justice et d'égalité» ?

Nous avons tous été impressionnés par la sagesse des paroles de Sa Majesté lors de la séance solennelle ainsi que par sa recherche inlassable d'une paix juste pour tous au Moyen-Orient.

Le don généreux de cette mosaïque par le Gouvernement jordanien ne nous rappelle pas seulement la visite de Leurs Majestés — elle constitue aussi un lien symbolique entre un Etat investi d'une mission essentielle de pacificateur régional et mondial et la Cour internationale de Justice, institution qui a pour vocation de veiller au respect du droit international et de contribuer à des relations pacifiques entre les Etats.

Comme nous l'a indiqué M. l'ambassadeur, la mosaïque représente le Trésor, l'un des édifices les plus sophistiqués du site de Petra. Je crois savoir que cette mosaïque a été créée par un artiste jordanien qui tente de raviver l'art de la mosaïque. Je suis certaine que celle-ci — représentation moderne d'un trésor culturel réalisée à partir de techniques anciennes — sera

pour nous source d'inspiration lorsque nous passerons devant elle pour rejoindre la salle de délibération. C'est là, en effet, que les juges de la Cour internationale de Justice, issus de toutes les parties du globe et représentant les principaux systèmes juridiques du monde, se réunissent pour discuter et débattre des affaires soumises à la Cour. Elle constitue notre lieu le plus privé, dans lequel chaque juge peut s'exprimer en toute indépendance et en totale liberté.

Cette mosaïque rappelle également le soutien de longue date apporté par la Jordanie à la Cour internationale de Justice. La Jordanie est partie à plusieurs conventions internationales qui prévoient de soumettre à la Cour internationale les litiges relatifs à leur interprétation et à leur application. Ces conventions couvrent une variété de sujets et tentent de régler les problèmes mondiaux que Sa Majesté a évoqués en octobre, y compris le terrorisme, la corruption et le génocide. Bien entendu, la Jordanie est également associée à la Cour internationale par la présence sur son banc du vice-président Awn Shawkat Al-Khasawneh. Le vice-président a rejoint la Cour au terme d'une carrière prestigieuse au sein du corps diplomatique jordanien, au cours de laquelle il a participé aux travaux de divers organes des Nations Unies, notamment la Commission du droit international et la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. Il a également été président du groupe national jordanien sur la mise en œuvre du droit humanitaire international pendant huit ans. La dimension humaine qu'il apporte à l'application du droit est appréciée par l'ensemble de ses collègues.

Je me réjouis de voir cette magnifique mosaïque prendre une place importante au sein de la Cour internationale de Justice. Chaque fois que les membres de la Cour se réuniront pour délibérer, ils se rappelleront la visite de LL. MM le roi Abdullah II et la reine Rania, et la relation cordiale qui unit la Jordanie et la Cour.

Je vous convie tous à présent à la réception qui va suivre, où seront servies les douceurs que S. Exc. M. l'ambassadeur Al-Hassan nous a généreusement fait porter.
